

## • MODALITES D'ADMISSION •

Le Master est ouvert :

- aux étudiants titulaires d'un M1 de droit public, M1 d'AES, M1 de science politique
  - possibilité de passerelles avec d'autres maîtrises (M1) juridiques mais aussi avec des maîtrises (M1) en sociologie ou géographie en fonction des options choisies par les étudiants
  - aux étudiants diplômés des Instituts d'Études Politiques
  - aux professionnels du secteur de la santé
- Après étude des dossiers de présélection, les candidats retenus sont convoqués à un entretien de sélection destiné à apprécier leur profil et leurs motivations.

## • FORMATION CONTINUE •

Au titre de la formation continue, le diplôme s'adresse aux professionnels du secteur soucieux d'accroître leurs compétences. Pour accéder à la formation sans posséder les diplômes requis, les candidats doivent entreprendre une Validation des Acquis de l'Expérience professionnelle (VAE). Dans leur démarche, ils sont accompagnés par les services du SAFIRE de l'Université de Poitiers. Le dossier est ensuite soumis à la commission des acquis de l'expérience de la Faculté de droit et des sciences sociales qui valide l'entrée en formation.

Possibilité de dispense de certaines unités au regard de l'expérience professionnelle. Les étudiants souhaitant associer leur activité professionnelle et leur participation aux enseignements ont la possibilité de suivre le programme sur deux années universitaires.

Date limite de réception des dossiers au SAFIRE  
**28 mai 2010**

### SAFIRE

5, rue Raoul Follereau – BP 635  
86022 POITIERS CEDEX

Tél. 05 49 45 44 60 – Fax 05 49 45 44 72

Courriel : safire@scx.univ-poitiers.fr

Site Web : <http://www.safire.univ-poitiers.fr>

## • FORMATION INITIALE •

**Dossier à télécharger sur le site de  
la Faculté de droit et des sciences sociales  
(ou à demander par courrier)**

Joindre une enveloppe format A4 au nom du candidat  
timbrée au tarif en vigueur pour 50g

### Secrétariat 3<sup>e</sup> cycle

**Madame Louissette MICHARD**

**Madame Michèle JADEAU**

Faculté de Droit et des Sciences Sociales

43, place Charles De Gaulle

86022 POITIERS CEDEX

Téléphone 05 49 45 42 27 – 05 49 45 42 40

Fax 05 49 45 32 21

Courriel : [louissette.michard@univ-poitiers.fr](mailto:louissette.michard@univ-poitiers.fr)

[michele.jadeau@univ-poitiers.fr](mailto:michele.jadeau@univ-poitiers.fr)

Site : <http://droit.univ-poitiers.fr/>

**Dossier de candidature  
à retourner pour le 10 juin 2010**  
(le cachet de la poste faisant foi)

à adresser à :

**Madame Madeleine Le Nir**

**Institut de Droit Social et Sanitaire**

Faculté de droit et des sciences sociales  
Hôtel Aubaret – 15, rue Sainte Opportune  
86022 POITIERS CEDEX

Tél. 05 49 45 42 02 – Fax : 05 49 45 42 32

Courriel : [mle nir@univ-poitiers.fr](mailto:mle nir@univ-poitiers.fr)

# M A S T E R PROFESSIONNEL

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2010-2011

## DROIT ET POLITIQUES

## SANITAIRES LOCALES

# (M2)



Institut de droit social et sanitaire  
<http://idss.labo.univ-poitiers.fr>

RESPONSABLES

**MME N. MARTIN-PAPINEAU, MAÎTRE DE CONFÉRENCES-HDR**

**MME KARINE MICHELET, MAÎTRE DE CONFÉRENCES**



UNIVERSITÉ DE POITIERS  
FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES SOCIALES

# M A S T E R PROFESSIONNEL

## • OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES •

Basé sur des enseignements pluridisciplinaires (droit, science politique, santé publique/épidémiologie, économie et géographie de la santé), le Master 2 a vocation à transmettre aux étudiants juristes, politistes, et issus de la filière AES ainsi qu'aux professionnels de la santé publique et des collectivités territoriales les compétences utiles à la conception et la mise en œuvre d'actions de santé au niveau local. Il permettra d'appréhender le contexte juridique, politique, économique et social des interventions locales en matière de santé, tout en dégagant les meilleurs instruments pour mettre en œuvre ces initiatives locales dans le champ sanitaire.

## • OBJECTIFS PROFESSIONNELS ET DÉBOUCHÉS •

Le Master permettra aux étudiants de maîtriser les différentes dimensions des politiques locales de santé (conception et mise en œuvre, maîtrise du cadre juridique des interventions, maîtrise des instruments financiers, management en réseau...). Il leur donnera accès au champ de l'intervention locale en matière de santé, et notamment aux fonctions d'encadrement au sein des administrations déconcentrées en charge des politiques de santé, des organismes nationaux et locaux de sécurité sociale, des Agences régionales de santé, des services santé/social des collectivités territoriales, du ministère de la santé et organismes nationaux en charge des politiques de santé.

Il permet aussi de préparer les concours d'entrée à l'École des hautes études en santé publique et à l'École nationale supérieure de la sécurité sociale.

## • ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE UNIVERSITAIRE •

S. ARLAUD (UFR SHA) - M. CANEDO-PARIS, D. CRISTOL, A. JAUNAIT, C. LAGEOT, L. LEVOYER, N. MARTIN-PAPINEAU, K. MICHELET (UFR Droit) - Mme MIGEOT, M. RUSCH (UFR Médecine).

## • ÉQUIPE PROFESSIONNELLE •

E. ANDRE (Inspectrice principale Affaires sanitaires et sociales) - S. BONAVENTURE (Direction personnes âgées et handicapées, CG 33) - M. BOUSQUET (CNAMTS) - G. FAUVEL (Service santé publique, ville La Rochelle) - P. JOLLY (Service solidarité-cohésion locale, ville Poitiers) - P. LECHUGA (Médecin inspecteur régional) - J.P. ROBELET (Directeur offre de soins CNAMTS) - F. VETEAU (Service santé publique, ville La Rochelle)

## 1<sup>er</sup> SEMESTRE (SEMESTRE 3 DU M2) 140 HEURES – (30 CRÉDITS ECTS)

### Unité 1- Cadres généraux de l'intervention sanitaire locale

- Les systèmes de santé
- Les systèmes de protection sociale
- Principes et programmes nationaux de santé publique

### Unité 2 – Politiques publiques de santé

- Théorie des politiques publiques
- Sociologie de l'action publique locale
- Représentations sociales de la santé
- Les territoires des politiques publiques

### Unité 3 – Langue vivante

**Présentation détaillée  
des enseignements  
sur le site de l'Institut  
de droit social et sanitaire:  
<http://idss.labo.univ-poitiers.fr>**

## 2<sup>e</sup> SEMESTRE (SEMESTRE 4 DU M2) 140 HEURES – (30 CRÉDITS ECTS)

### Unité 1 – Droit de l'action sanitaire locale

- Droit des collectivités territoriales
- Eléments de droit hospitalier
- Principes généraux des finances locales

### Unité 2 – Actions locales de santé

- Acteurs locaux de la santé
- Financement des actions locales de santé
- Management en réseau
- Conduite de projets

### Unité 3 – Stage, rapport de stage, soutenance

**La durée du stage est de 3 mois minimum.**

D'une durée de 12 mois, le programme d'enseignement comprend :

- des cours et séminaires répartis de septembre à avril (jeudi, vendredi)
- une session d'examens
- une période de stage de trois mois au moins

**Les cours ont lieu à la :**  
Faculté de Droit et des Sciences Sociales  
Hôtel Aubaret  
15 rue Sainte Opportune  
Poitiers